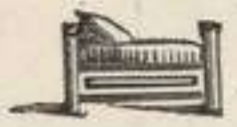


435



SUISSE

COSTUMES FÉMININS.

BERNE, APPENZELL, FRIBOURG, URI, LUCERNE, SCHWYZ, UNTERWALDEN.

1	2	3	4	5	6
7	8		9		10

N^{os} 1, 8 et 10.

Costumes du canton de Berne. — Là, comme en beaucoup d'autres contrées européennes, le costume indigène n'est plus guère porté que par les servantes et les paysannes. Les dames suivent depuis longtemps les modes étrangères, et surtout les modes françaises. Cet exemple gagne même les femmes de la domesticité, ainsi qu'on peut l'observer en notre exemple n^o 8; la jupe traînante de la jeune fille qui porte un baquet n'est pas de tradition nationale. Le vieux costume bernois, brillant, quoique fort économique, se retrouve encore avec sa grâce réelle dans les classes rustiques. La jupe est ample, de couleur foncée. Le corsage se fait en soie noire ou en velours. Il est carré et ne monte pas au-dessus du sein (voir n^o 1). La poitrine est entièrement couverte d'une sorte de petite chemise plissée, très blanche; le cou est pris dans une cravate de velours; des chaînes en argent, attachées aux coins de cette cravate, descendent de chaque côté sur le corset et s'attachent à la ceinture. Les manches de la chemise sont à gigot, d'une blancheur éclatante. La coiffure se compose ordinairement d'une coiffe de satin noir très courte, posée sur le haut de la tête, à laquelle s'ajustent des dentelles noires qui retombent sur les cheveux et encadrent la tête. Notre figure n^o 10 ne porte pas cette coiffure qui sera représentée ailleurs, mais un joli toquet surmonté d'un nœud en houpe. Cette coiffure est souvent un bonnet d'étoffe d'or ou d'argent. La couleur de son tour rappelle qu'il a longtemps existé dans le canton de Berne, entre les femmes nobles et les roturières, une distinction indiquée par un bandeau d'étoffe adapté à leur coiffure, de couleur pour les premières, noir pour les secondes. Le costume des Bernoises est celui de tous les costumes suisses qui malgré les altérations, s'est encore conservé le plus complètement. Dans les autres États de la Confédération ce n'est plus guère, en général, que par la manière de tresser leurs cheveux, de les parer de rubans, d'aiguilles et de linge, que les femmes des divers cantons se distinguent les unes des autres. C'est dans l'Emmenthal, moins fréquenté que les grandes vallées de l'Aar, que le costume bernois est encore porté avec le plus de fidélité aux traditions antiques.

N^{os} 2 et 6.

Femmes du canton d'Appenzell. — Cette partie de la Suisse, montagneuse, n'ayant point de villes murées, à peine deux ou trois bourgs, et qui dans son ensemble, semble n'être qu'un vaste village composé de chaumières isolées, où chacun a son champ et son pâturage, est encore une de celles où les anciennes mœurs se conservent le mieux. *Les nouveautés n'ont rien de bon* : c'est un des adages favoris du pays. La jolie coiffure en gaze noire, ayant la figure de deux ailes de papillon et s'élevant en crête rigide sur la tête des femmes d'Appenzell, est certainement l'une des plus originales et des mieux réussies de toutes celles qui se portent en Suisse. Nos deux exemples montrent que la coquetterie individuelle a dans ce canton certaines libertés, et l'on ne trouve peut-être nulle part de vachères mieux attifées.

N^o 3.

Mariée du canton de Fribourg. — Cette femme est de la partie allemande du canton, celle où les mœurs anciennes sont mieux conservées que dans la partie *romane*, ou française (ces noms viennent de la différence des cultes). Le mariage, qui partout en Suisse est un acte des plus importants, revêt dans ces contrées un caractère particulier de gravité. Il est d'usage que, pour la cérémonie, l'épousée comme le mari substituent à leurs vêtements ordinaires ceux de leur grand-père et de leur grand-mère, comme pour attester qu'ils vivront à la manière de leurs ancêtres. La coiffure bizarre, semblable à un bonnet de hussard, est de l'ancien temps ainsi que la fraise servant de colerette, et que la boucle de métal des souliers. La bijouterie consiste en un long et fin collier, et une médaille d'argent de grand module qu'on appelle *Agnus Dei*, suspendue au cou. Dans le canton de Schaffouse, où le costume de l'épousée est fort proche de celui-ci, le bonnet est encore plus haut et plus pesant; les bas ainsi que la jupe sont rouges. Peut-être les bas blancs de notre mariée de Fribourg sont-ils une licence moderne, comme le sont les petites boucles des souliers qui, selon la véritable tradition, devraient être larges et de grand modèle.

N° 4.

Femme du canton du Lucerne, district d'Entlibuch, au sud du canton. —

Quoique cette partie de la Suisse soit une de celles où les mœurs ont conservé le plus d'originalité, la physionomie du costume local n'est pas très saillante. Un corset de velours noir en pointe, avec plastron, beaucoup plus ajusté que celui des Bernoises, la chemise plissée couvrant la poitrine, la cravate, un caraco restant ouvert et dont les manches à léger retroussis sont assez amples, un bonnet largement ruché, formant autour de la tête comme un nimbe noir transparent, un tablier qui, comme on le voit par l'exemple de la mariée de Fribourg, fait partie en Suisse du costume habillé des classes populaires, tel est cet habillement. Ces Lucernoises se marient avec des cérémonies bizarres, traditionnelles; ainsi lorsque tous les accords sont arrêtés, on met la fiancée à l'enchère, en ayant soin que le futur ait la dernière mise.

N°s 5, 7 et 9.

Femme du canton de Schwyz. — Femme du canton d'Uri. — Femme du canton d'Unterwalden.

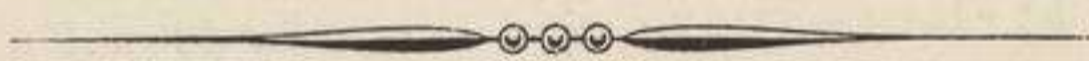
Le costume national des Unterwaldenais, et surtout celui des femmes, est un de ceux qui se perdent tous les jours davantage : c'était un jupon ample et court, d'étoffe brune; une ceinture rouge; des bas bleus, bien tirés; des souliers élégants; des cheveux tressés en forme de nattes, soutenues par une double cuiller en argent; les souliers étaient souvent

rehaussés par les talons de métal. On retrouve encore ici (n° 9) la coiffure, les jolis souliers à nœud de ruban, et, ce qui est aussi marqué au coin de l'ancienneté, le collier de bijouterie en carcan, le large et haut plastron sur lequel descend et se croise le fin collier de jaseron, plastron orné de chaque côté de larges pendeloques en filigrane, puis l'ample manche de lingerie bordée en festons, terminée en pagode et pressée à l'arrière-bras par un large bracelet de velours noir; enfin le large tablier de soie. Cet ensemble compose encore un costume d'un beau caractère. Il est bien porté, car beaucoup de femmes d'Unterwalden sont fort jolies. Un certain nombre d'entre elles ont l'habitude de fumer une courte pipe en vaquant à leurs occupations.

Le costume de la jeune personne de Schwyz, n° 5, offre cette particularité que, sans être marqué au coin d'une antiquité aussi haute que celui d'Unterwalden, il ne contient pourtant au fond rien de véritablement moderne. Sauf le bonnet de gaze noire sentant le terroir, tout dans ce costume, appartient au siècle dernier : la disposition de la chevelure, le dégagé du cou, le fichu, la manche courte, rappelant les engageantes, tout appartient aux modes françaises d'avant la révolution.

Les costumes féminins du canton d'Uri, n° 7, se rapprochent des costumes populaires italiens. Les Uriennes portent souvent des mouchoirs noués en forme de voile comme font les femmes de la péninsule; le fichu sous le corset lacé est de mode italien. Ces Suissesses ne mettent que des demi-bas; du moins, il en était jadis ainsi.

(D'après les documents photographiques dus en grande partie à MM. Braun et Cie de Dornach, et les aquarelles de M. J. Bastinos.)

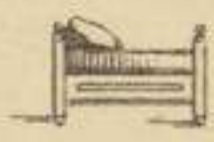




SUISSE

SWITZERLAND

SCHWEIZ



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Nordmann lith.